grise en haut de la rue?' Il m'a répondu: 'C'est la Prison des femmes, mais ne vous en occupez pas, on va la fermer'» (21:127).

- 656. On y pense toujours.
- 657. L'avancement des connaissances sociologiques actuelles montre bien la désuétude totale de cet établissement sur le plan de la conception, des programmes et du traitement des détenues.
- 658. Le caractère et le comportement de la majorité des femmes internées correspondent aux critères établis pour les détenus des établissements à sécurité moyenne ou minimale. D'après la définition officielle, seul un très petit nombre de femmes doit être détenu dans des établissements à sécurité maximale.
- 659. Outre le fait que la plupart des femmes devraient être placées dans des établissements à sécurité minimale ou moyenne, l'égalité ne devrait pas s'appliquer au traitement carcéral, car la plupart d'entre elles ne sont pas de «véritables criminelles» (ayant commis des délits contre autrui). Les infractions commisses par les femmes qu'on appelle souvent «activités nuisibles» sont essentiellement dirigées contre elles-mêmes: vols à l'étalage, prostitution, vols avec effraction, activités liées à l'usage de drogues. Un échantillonnage effectué à la mi-avril 1977 reflète la nature des crimes commis par les femmes détenues dans les pénitenciers fédéraux: 75% d'entre elles sont non violentes, alors que 35% ont commis des infractions reliées à l'usage de drogues. Une ventilation des délits commis par les 140 détenues incarcérées à la Prison des femmes le 14 avril 1977 a donné les résultats suivants: meurtres, 9; homicides involontaires, 12; délit de nature sexuelle, 1; blessure, 1; voies de fait, 2; vols qualifiés, 22; introduction par effraction, 7; tentatives d'évasion, 4; vols simples, 4; possession d'articles volés, 3; fraudes, 17; enlèvements, 2; possession d'armes offensives, 1; narcotiques, 49; autres, 6.
- 660. Selon le directeur de la Prison des femmes les règlements doivent traduire les besoins des détenues et il l'a préconisé en ces termes:

«Le directeur d'un établissement pour femmes devrait avoir plus de liberté d'action. Pour l'instant, nous sommes assujettis aux mêmes directives que les établissements pour hommes. A l'exception de questions comme les vêtements, les deux types d'établissements fonctionnent conformément aux mêmes directives. Il nous arrive de devoir assouplir ces directives. De temps en temps, cela semble nécessaire. Je n'aime pas beaucoup le déclarer en public, mais je pense que le directeur devrait avoir un peu plus de liberté d'action.

Je vais vous donner un exemple. Depuis plusieurs années, les femmes de cette institution ont la permission d'avoir des appareils photo. Cela existe depuis très longtemps, bien avant que je ne sois là. Dans les institutions pour hommes, par contre, c'est absolument tabou, et pour de bonnes raisons. Les femmes n'ont jamais abusé de ce privilège. Cela n'a jamais posé de problèmes. Elles ont le droit de commander des vêtements du catalogue de Simpson Sears, etc. Leurs familles peuvent leur envoyer des colis. Bien sûr, il y a un risque de fraude, mais il est assez mince; nous avons certains moyens de contrôle. J'essaie de vous expliquer que chaque fois que nous avons assoupli le règlement, cela n'a jamais posé de problèmes. Je ne vois donc pas pourquoi nous ne continuerions pas» (21:126, 127).

661. En raison du nombre peu élevé de détenues (2.5%), les planificateurs ont construit un seul établissement fédéral pour répondre aux besoins des détenues les